

la feuille

109

Avril 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**
Michel Humbert
- ② **CITOYENNETÉ**
Conseil municipal du 25 mars
- ⑥ **HISTOIRE**
Les maires de Fleury-Mérogis
- ⑦ **PIJ**
Infos jeunes
- ⑧ **HABITAT**
Logement : urgence sociale
- ⑩ **ÉVÉNEMENT**
Les 10 ans du carnaval
- ⑫ **LOISIRS**
Séjours d'été
- ⑭ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑮ **SPORT**
Pâques aux crampons
- ⑯ **RETOUR SUR**
Urban Style
- ⑰ **CULTURE**
Concert Brésil - Jeudi je chante
Exposition Photoclub
- ⑱ **SOCIÉTÉ**
Sport, fric et éthique
- ⑲ **PRATIQUE**
- ⑳ **BRÈVES**
- ㉔ **FLEURYSCOPE**
Sortir à Fleury-Mérogis - Post-scriptum



Une nouvelle page passionnante

Depuis le 15 mars, une nouvelle équipe municipale est en place. Je remercie à nouveau toutes les Floriacumoises et tous les Floriacumois qui ont ainsi manifesté leur volonté de poursuivre une politique dynamique et à leur service.



Cette nouvelle équipe est animée d'une volonté farouche de poursuivre et d'amplifier les actions, les projets, les initiatives porteuses des valeurs de justice, de solidarité, de respect.

Ainsi que je l'ai réaffirmé dans mon discours d'installation au poste de premier magistrat de notre commune, je veillerai à la réalisation des objectifs et engagements que nous avons pris devant vous dans des domaines essentiels ancrés dans votre vie quotidienne. De grands projets sont à élaborer et c'est ensemble que nous écrirons cette nouvelle page passionnante.

Avec combativité, énergie et ambition, nous agissons pour que le droit au logement, à l'éducation, à la santé soit respecté. Il en est de même pour le pouvoir d'achat, des retraités comme des actifs. Contrairement aux annonces gouvernementales, les « caisses de l'État ne sont pas vides » lorsque l'on a connaissance des profits record réalisés par des entreprises. Il revient au gouvernement de décider sans attendre d'une augmentation substantielle des salaires. Cette exigence monte fortement dans le pays et quels que soient les secteurs d'activité.

Le pouvoir d'achat est devenu la préoccupation majeure de la population, à Fleury comme ailleurs et les récentes rencontres de proximité que nous avons eues en témoignent. Il est salutaire que de nombreux mouvements s'organisent avec, au cœur, ces questions de la rémunération et de l'emploi.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis

Conseil municipal

Mardi 25 mars s'est tenu le conseil municipal. Il avait pour principal objet la désignation de représentants de la commune dans les instances intercommunales et la composition des commissions municipales permanentes.

La procédure légale est le vote, à main levée ou à bulletins secrets. Ont été élus :

Composition des commissions municipales permanentes

Travaux

Brigitte Manilève, adjointe
Dominique Vincent
Marie-Claude Feller
Ghyslaine Laruelle
Annie Saltzmann
Claude Boutin.

Culture, Coopération décentralisée et Culture de paix

David Derrouet, adjoint
Georges Niari, conseiller délégué
Farid Diab
Jean-Marc Frésil
Margaux Sita
Anne-Marie Fauve.



Action sociale, Habitat et Politique de la ville

Martine Guyot, adjointe
Florence Laudicina, conseillère déléguée
Marie-Claude Feller
Raoul Marous
Florence Rodriguez
Kheira Aouad.

Développement durable, Action économique, Emploi et Commerce local

Laurence Lespinard, Adjointe
Dominique Vincent
Margaux Sita
Ghyslaine Laruelle
Christian Leborgne.

Enfance, Petite enfance, Jeunesse

Frédéric Dufossé, adjoint
Farid Diab, conseiller délégué
Annette Tau
Christian Leborgne
Kheira Aouad
Daniel Feller.

Citoyenneté, Retraités et personnes âgées, Services publics, Santé, Qualité de vie

Hervé Corzani, adjoint
Claude Boutin, conseiller délégué
Daniel Feller
Dominique Nouts
Alain Bodenant
Georges Niari.

Scolaire, Réussite éducative

Nathalie Batard, adjointe
Daniel Feller
Ghyslaine Laruelle
Annette Tau
Gaëlle Diouf
Florence Rodriguez.

Sport, Vie associative et Maison pour tous

Abdelhamed Yassine, adjoint
Jean-Marc Frésil, conseiller délégué
Raoul Marous
Dominique Nouts
Margaux Sita
Christian Leborgne
Gaëlle Diouf.

Désignation des membres du conseil municipal du centre communal d'action sociale

Martine Guyot
Brigitte Manilève
Daniel Feller
Florence Laudicina
Dominique Vincent.

Élection des membres à la commission d'appel d'offres

Brigitte Manilève (Hervé Corzani, suppléant)
Dominique Nouts (Daniel Feller, suppléant)
Raoul Marous (Annette Tau, suppléante)
Laurence Lespinard (Frédéric Dufossé, suppléant)
Claude Boutin (Jean-Marc Frésil, suppléant).



Désignation de six délégués au conseil communautaire de l'agglomération du Val d'Orge

Michel Humbert
Hervé Corzani
Abdelhamed Yassine
Anne-Marie fauve
Alain Bodenant
Dominique Vincent.

Désignation de deux membres à la commission d'évaluation des charges du conseil communautaire de l'agglomération du Val d'Orge

Michel Humbert (titulaire)
Hervé Corzani (suppléant).

Désignation des représentants de la commune au Centre médico-psycho-pédagogique.

Michel Humbert
Martine Guyot
Annie Saltzmann
Florence Rodriguez.

Désignation d'un représentant du conseil municipal à la Sorgem- Désignation d'un vice-président

Michel Humbert.

Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège Paul-Éluard

Nathalie Batard (titulaire)
Hervé Corzani (suppléant).

Désignation des représentants de la commune au Syndicat mixte Orge Yvette Seine pour l'électricité et le gaz (Smoys)

Dominique Vincent (titulaire)
Hervé Corzani (suppléant).

Désignation des représentants au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Michel Humbert
Farid Diab
Abdelhamed Yassine
Claude Boutin
Jean-Marc Frésil.

Désignation d'un représentant de la commune à l'Association des maires de France, à l'Association des maires d'Île-de-France, à l'Union des maires de l'Essonne

Michel Humbert.



Désignation d'un représentant de la commune à l'association Action pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens

Marie-Claude Feller (titulaire)
Dominique Vincent (suppléant).

Désignation d'un représentant correspondant défense

Claude Boutin.



Désignation d'un représentant au Cepfi

Farid Diab.

Désignation d'un représentant au conseil d'administration au Cig

Michel Humbert (titulaire)
Laurence Lespinard (suppléante).

Désignation d'un représentant à la Semardel

Michel Humbert.

Désignation d'un représentant à Aile (Association en charge de la gestion du Plan local d'insertion par l'emploi)

Dominique Vincent.

Le Conseil s'est exprimé sur divers points, indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, sur le remboursement des frais de mission aux frais réels et sur le plan de formation des élus. "Pour" à la majorité absolue pour l'ensemble des votes.

Le Conseil avait un second point à son ordre du jour, la rectification d'une erreur de saisie informatique sur un chiffre de la délibération votée le 18 février dernier sur un tableau des résultats. Il fallait lire pour le chiffre des recettes rapportées 341 100,21 euros et non 318720,49 euros. Cela ne modifie en rien que le compte administratif soit bien en corrélation avec le compte de gestion 2007.

Les maires de Fleury-Mérogis

Élus ou nommés, jusqu'à ce jour, seize maires se sont succédé, en plus de deux siècles, à la tête de la commune. À la lecture de cette galerie de portraits, deux remarques s'imposent. Premièrement, la condition de propriétaire du château de Fleury s'accompagne de la fonction de maire pendant près de 150 ans, jusqu'à la nomination de Pierre Marcille en 1926. En second lieu, on note des durées de mandat assez longues, notamment en ce qui concerne les cinquante dernières années. Période d'expansion véritable de la ville, ce demi-siècle n'a été dirigé que par trois élus qui ont participé activement au

Fleury-Mérogis d'aujourd'hui. La réélection du maire Michel Humbert, en place depuis 1998, est l'occasion de rendre hommage à ces figures locales qui ont marqué l'histoire communale.

René Davoine



↑ Ernest Grandidier



Edmond Bartissol →

Léon Marcille →



← Auguste Gentelet →



← Edmond Blanchard



← Roger Clavier



Michel Humbert →

1 1789 > Jean François BILLARANT, gardien du château.

2 1806 > Jean Louis Pierre DEFRESNE, cultivateur.

3 1813 > Armand Guillaume JOLY DE FLEURY, dernier Procureur général de l'Ancien régime, comte de l'Empire, député de Seine-et-Oise, conseiller d'État, propriétaire du château et du domaine.

4 1843 > Bon Gabriel Jean JOLY DE FLEURY, auditeur au Conseil d'État, maître des Requêtes, dernier Joly propriétaire du château.

5 1854 > Jacques Louis Napoléon GRANDIDIER, ancien notaire de Paris, rentier, nouveau propriétaire du château.

6 1871 > Louis Victor AUBERGE, agriculteur à la ferme du château.

7 1871 > Marie Louis Ernest GRANDIDIER, fils de Jacques Louis Napoléon, auditeur au Conseil d'État, voyageur explorateur conservateur au musée du Louvre (porcelaine chinoise), propriétaire du château et du domaine.

8 1888 > Émile AUBERGE fils de Louis Victor, régisseur du château, conseiller de Ernest Grandidier.

9 1892 > Edmond BARTISSOL, ingénieur, entrepreneur de travaux publics, industriel, nouveau propriétaire du château et du domaine, député des Pyrénées-Orientales.

10 1916 > Léon BLAVET, agriculteur à la ferme du château.

11 1923 > Gustave BATIAU, courtier en publicités financières, nouveau propriétaire du château.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

1789 : création de la commune.

1795 : la France est divisée en départements, chaque département est distribué en cantons, chaque canton en communes.

1884 : premières élections municipales libres au suffrage universel.

Infos jeunes

Deux jours, avant les grandes vacances, pour apprendre le geste qui sauve.



Le Point information jeunesse (Pij) organise une session de formation PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1) avec les pompiers de l'Essonne.

Anciennement nommée Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), cette formation est destinée au grand public et constitue la base des connaissances permettant d'agir dans l'urgence. Exigée dans certains secteurs d'activité, comme le paramédical, la défense, les métiers de la petite enfance et l'animation, elle est extrêmement utile et devrait idéalement faire partie d'un apprentissage obligatoire.

Outre l'acquisition du bon réflexe en cas de vie en péril, l'obtention de ce diplôme peut permettre à des jeunes de faire face à la violence de certaines situations en agissant de façon citoyenne. Par ailleurs, avoir le geste qui sauve peut susciter chez certaines personnes des vocations (sapeurs pompiers...) et développer le sens des responsabilités envers autrui.

Cette formation est ouverte à des jeunes scolarisés ou en cours de formation qualifiante (CAP petite enfance, bafa...). Elle s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, habitant sur la ville de Fleury-Mérogis.

Les participants s'engagent à venir les deux jours de formation à savoir le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2008 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

La participation financière est de 20 euros (par chèque à l'ordre du Trésor public).

JOBS D'ÉTÉ. Les jeunes majeurs peuvent, dès l'âge de 18 ans, consulter au Pij toutes les offres d'emploi mises en ligne par le Cidj (Centre d'information et documentation jeunesse) lors de l'opération nationale «Jobs d'été» démarrée en mars en partenariat avec l'ANPE. Une aide du Pij est également proposée pour l'élaboration du CV et la rédaction de la lettre de motivation.

AIDE AUX VACANCES. Opération Sac Ados (voir article dans la Feuille de mars) : début des inscriptions en avril.

INFORMATIONS ET LES MODALITÉS D'INSCRIPTION, AU PIJ DE FLEURY-MÉROGIS. Ouvert les mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Centre Commercial, place du 8-Mai-1945.

Tél. : 01 69 72 19 66

Logement : urgence sociale

Dans toute la France, la question du logement se pose avec beaucoup d'acuité. Le manque de logements est criant et le loyer représente le premier poste de dépense des ménages.

La plupart des rendez-vous demandés aux élus concernent l'attribution d'un logement. Fleury-Mérogis comme toute les communes de France est en situation de pénurie. Qu'il s'agisse de logement social ou pas, les jeunes, les familles, les seniors ne trouvent pas de réponse adaptée à leurs besoins et surtout financièrement accessible. La loi SRU stipule pourtant que les communes doivent (au-dessus d'un certain seuil) comporter 20% de logement social. Mais de nombreux maires n'en tiennent pas compte ce qui les met littéralement hors-la-loi et justifie les nombreuses actions que conduisent des associations ou des amicales de locataires.

La ville n'attribue pas de logement

Contrairement à ce qui est souvent cru, la ville ne fait que proposer des dossiers de candidature aux bailleurs sociaux. Le quota de la ville n'est que de 20%. C'est une commission (mairie-bailleur) qui après examen les attribue. Fleury-Mérogis compte 78% de logements sociaux constitués d'appartements et de maisons de ville dont une bonne part est un contingent de l'administration pénitentiaire qui loge les gardiens de la Maison d'arrêt. Le jeu permanent des mutations fait que parfois certains logements sont provisoirement inoccupés, dans l'attente de leurs futurs occupants.

Répondre aux besoins

Face à cette situation, l'équipe municipale a conçu un projet d'envergure, les Jongs-Marins, qui proposeront à brève échéance une offre d'environ 1100 logements. Ils répondront aux besoins des Floriacumois et de ceux, nombreux, qui veulent s'installer dans notre ville. Les constructions seront diverses, réparties entre accession à la propriété et locatif, de toutes surfaces, pour offrir une réponse à toutes les configurations familiales. Mais les besoins ne concernent pas que

DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO). La loi Dalo institue le droit au logement opposable. Elle permet aux demandeurs de logements d'introduire un recours amiable si dans certaines conditions, ils n'ont reçu aucune offre. Les recours sont examinés par une commission de médiation. Pour la saisir, il

la construction. Les élus ont eu soin depuis des années de répondre aux sollicitations des locataires. Cela s'est traduit par exemple par la réintégration dans le domaine public des espaces extérieurs des Aunettes et des Résidences ou le soutien aux actions nombreuses des locataires.

Dans une situation d'urgence sociale, le logement mérite un traitement tout différent et la mise en place de politiques publiques efficaces. Personne ne veut voir à nouveau des familles camper le long du canal Saint-Martin à Paris, pas plus qu'il n'est supportable que des familles entières vivent dans des chambres d'hôtel exiguës, sans confort et sans intimité. Michel Humbert et la nouvelle équipe municipale en font leur priorité.

Michel Carreno

convient de retirer un formulaire à remplir, disponible en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la préfecture de l'Essonne www.essonne.pref.gouv.fr Reste que malgré l'aspect humanitaire de cette loi, le manque de logement est si important qu'il est permis de se demander ce qu'en sera sa traduction pratique...



À l'écoute de chacun

Rencontre avec Martine Guyot, maire adjointe en charge de l'Action sociale et de l'Habitat.

Comment concevez-vous votre rôle de maire-adjoint ?

Je veux être une élue proche et à l'écoute des demandes et des besoins des habitants. C'est pourquoi j'attache beaucoup d'importance aux permanences que je vais tenir deux à trois samedis par mois. Ces rendez-vous sont un moment privilégié pour approfondir les échanges, analyser les situations et agir de façon ciblée. Il y a des personnes en grande difficulté, que ce soit en matière de logement, de situation familiale, de maladies invalidantes, etc.



Ces rencontres permettent également d'établir des priorités.

Comment allez-vous mettre en œuvre votre mission ?

Nous avons instauré un rendez-vous tous les deux mois avec les bailleurs afin de faire un point régulier sur les situations critiques durables ou passagères. Il y a des gens qui pourraient bénéficier d'aides mais qui ne se manifestent pas auprès du Ccas. C'est donc à nous, l'Action sociale, d'aller vers eux afin de les informer et de les orienter. Par ailleurs, d'ici quelques mois, nous allons créer un à deux logements d'urgence afin de « dépanner » provisoirement des personnes en situation de crise. Tout en sachant que les solutions de logement peuvent se trouver sur d'autres communes car nous avons peu de vacances. Et puis nous allons étudier la question du portage de repas aux personnes âgées ou en incapacité.

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. Ce secteur est un choix personnel car, travaillant dans le médico-social, c'est un domaine auquel je suis sensible. En fait, je me sens dans mon élément, autant dans la relation à l'autre que dans mon envie d'agir pour le respect du droit au logement.

Propos recueillis par Patricia Lacan Martin

AVEC LES FAMILLES EN DIFFICULTÉS

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis a pris deux arrêtés.

Le premier concerne les coupures d'eau, d'électricité et de gaz.

Le maire s'appuie sur les déclarations du ministre de la Santé, des Solidarités et des Familles en date du 2 février 2005, certifiant qu'il n'y aurait « plus aucune coupure de courant dans les foyers précaires » et celles de Monsieur Martin Hirsch, Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, qui précisait « au cours de la dernière année connue 2005, le taux de pauvreté s'est sensiblement aggravé passant de 11,7% à 12,1% »,

Considérant (entre autres) que l'augmentation de la précarité de l'emploi et les

ressources insuffisantes des familles sont dues notamment à des salaires, à des pensions et à des prestations sociales trop faibles.

En conséquence, le maire :

• ARRÊTÉ. Article 1^{er} : les coupures d'eau, d'électricité et de gaz sont interdites sur le territoire de Fleury-Mérogis. Tant qu'il ne lui aura pas été justifié qu'on été prises toutes les mesures possibles pour les éviter, ensemble celle que lui-même pourra suggérer ou mettre en œuvre.

Article 2 : ampliation du présent arrêté sera transmis à : Monsieur le Préfet de l'Essonne, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Fleury-Mérogis. Le second arrêté concerne les expulsions locatives sur le territoire de la commune.

Vu le premier rapport annuel du Comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable du 1^{er} octobre 2007 qui précise dans sa rubrique : proposition pour réduire la demande de logement en assurant le bon fonctionnement des dispositifs de prévention des expulsions, « Il y a environ 100 000 jugements d'expulsion chaque année. Or l'application de la loi Dalo doit conduire à reloger prioritairement les ménages de bonne foi menacés d'expulsion sans relogement. Compte tenu du nombre de ménages concernés, mais aussi du traumatisme humain que représente l'expulsion, il convient avant tout de s'attacher à l'éviter ».

En conséquence, le maire :

• ARRÊTÉ. Article 1^{er} : compte tenu de ces circonstances et dans ces conditions, sont interdites les expulsions locatives sur le territoire de la commune de Fleury-Mérogis. Tant qu'il ne lui aura pas été justifié qu'ont été prises toutes les mesures possibles pour les éviter, ensemble celle que lui-même pourra suggérer ou mettre en œuvre et en tout cas qu'aucune expulsion ne soit effectuée sans qu'au préalable ait été assuré le relogement décent des personnes concernées.

Article 2 : sont exclus du bénéfice des précédents articles, les personnes dont le logement abrite des activités contraires à l'ordre public ou illégales (trafics en tous genres, notamment de drogue, participation à des activités d'organisations

criminelles, activités de prosélytisme contraires aux valeurs de la République, actes d'incivilités détériorant les conditions de vie des voisins et concitoyens et qui portent ainsi atteinte aux droits fondamentaux de la personne humaine).

Article 3 : ampliation du présent arrêté sera transmis à : Monsieur le Préfet de l'Essonne, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Fleury-Mérogis. De semblables arrêtés avaient été pris par le maire les années précédentes. Ils avaient été remis en cause systématiquement par le Préfet de l'Essonne. À l'heure où sont écrites ces lignes, nous sommes dans l'attente d'une réaction préfectorale, dont nous ferons écho dans notre prochaine édition.

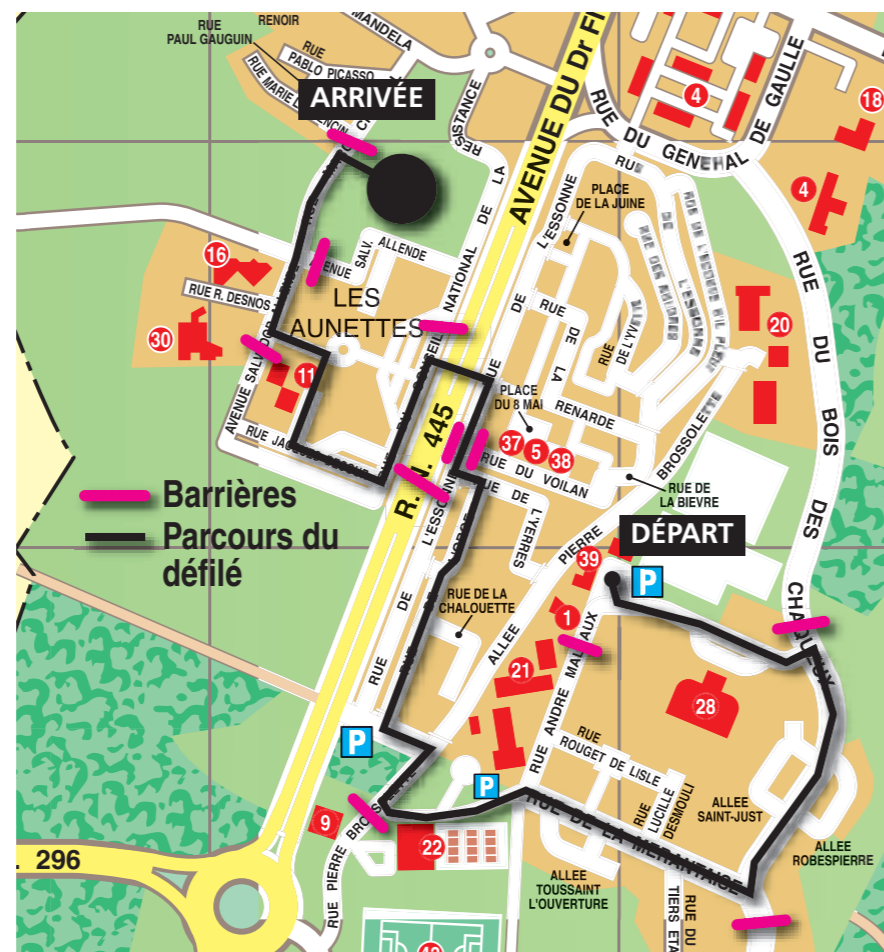
Les 10 ans du carnaval

Le carnaval est la manifestation qui regroupe le plus de participants à Fleury-Mérogis.

Sa dixième édition se tiendra dans la matinée du samedi 5 avril.

Le carnaval sera fortement teinté d'accents brésiliens. Encore une fois, des centaines de Floriacumois de tous âges se presseront dans les rues pour participer à cette fête bon enfant, qui réclame une organisation sans faille, car une manifestation de cette importance se prépare en amont et réunit presque tous les services de la commune, les enseignants et les associations. Ainsi, depuis novembre dernier, un atelier batucada (Cma, Réussite éducative) prépare la partie musicale. L'association Réagir a ouvert un atelier couture pour qui veut confectionner son costume, trois classes de Langevin participent à des ateliers de danse avec le Cma. À l'issue de la déambulation (voir plan ci-contre) on brûlera le bonhomme Carnaval. Comme tous les ans il ne manquera pas de surprendre. Cette année il prendra la forme d'un démon de la forêt brésilienne qu'ont réa-

lisés les enfants du centre de loisirs. Deux chars seront les éléments-phares du défilé. Celui du bonhomme Carnaval et un second qui accueillera les danseuses de l'association Réagir. Sans char, mais avec le talent qu'on leur connaît, les danseuses et danseurs de «Portugal Fleury» seront de la fête. La fanfare entrainera ensuite



les enfants vers la salle Jean-Wiener pour y danser. L'association «Madagascar, l'île continent» vendra des sandwiches pour combler les petites faims.

Le parcours et la musique

Il commencera par le parvis de Malraux, pour arriver aux Aunettes sur le terrain du Totem.

Le parcours entre ces deux points :

- rue Malraux, rue Rouget-de-l'Isle, rue Lucille-Desmoulin, rue de la Mérentaise
- rue le l'Yerres, centre commercial
- traversée de la nationale
- rue du CNR, rue Jacques-Decour, avenue Salvador-Allende, rue Marc-Chagall
- entrée sur le terrain du Totem.

Pas de carnaval sans musique, cette année, le Cma fera participer l'école de danse, la Batucada du mercredi et d'autres joueurs d'instruments de type fanfare. La fanfare Ay Carambrass, ensemble de cuivres, percussions et guitares de huit personnes, naviguant entre rythmes du Brésil, des Caraïbes et d'Afrique, sera l'une des animations musicales de la fête. «Bwa Bandé» ses danseurs et ses percussions seront aussi présents, ainsi que Poérava qui proposera ses danses tahitiennes à la pause devant le centre commercial.

Les tout-petits ne seront pas oubliés puisque c'est la veille que les enfants de la crèche collective se déguiseront pour marquer à leur manière ce moment festif. **Michel Carreno**



Le mapinguari, une créature légendaire qui ressemble au paresseux. Avec sa fourrure rouge, il est très lent, féroce et dangereux et vit dans la forêt amazonienne. Selon les autochtones, il aurait de longues griffes, une peau de caïman et une deuxième bouche sur le ventre.

→ CARNAVAL

Samedi 5 avril : départ à 10h de la médiathèque, arrivée et embrasement vers 11h aux Aunettes. Bal et animation.



De gauche à droite les bonhommes Carnaval de 1999 à 2007 : le clown, le dragon, la sorcière, le minocentaure, la soucoupe volante, le chevalier, le dompteur, le réfractaire à la musique, la momie.



Séjours d'été

Les services municipaux de l'enfance et de la jeunesse mettent en place pour les vacances d'été 2008, des séjours pour les enfants de 6 à 17 ans.

Meschers(*)

6 - 12 ans

- 15 jours / Charente-Maritime
 - du 1^{er} au 15 août
- Situé à 13 km au sud de Royan dans le pays charentais, Meschers bénéficie d'une situation unique sur l'embouchure de la Gironde et offre des paysages variés : plages à l'infini, port de pêche, forêts de pins et de chênes verts en bordure du littoral. Le centre entièrement clos est situé à 200 mètres de la mer. Séances d'équitation et de canoë. Camping, randonnées avec pique-nique, baignades, pêche à pied, visites du port, activités manuelles, participation aux fêtes locales. Hébergement en chambres de 6 lits équipés de lavabos.

Saint-Jean-de-Monts(*)

6 - 12 ans

- 20 jours / Vendée
 - du 5 au 25 juillet
 - du 6 au 26 août
- Le centre, est implanté dans une pinède de 3 ha, avec terrains de foot, de volley et de nombreux espaces de jeux. Les enfants sont installés dans des chambres de 4 à 5 lits avec douche et lavabo. Pour les 6-8 ans, priorité à la baignade, aux jeux de plage et à la découverte de l'environnement grâce à des activités diverses et variées. Pour les 9-12 ans, char à voile et randonnées à vélo compléteront les activités marines. Pour tous, grands jeux, veillées festives et camping. Activités encadrées par des moniteurs qualifiés.

Brioude

8 - 11 ans

- 15 jours / Auvergne
 - du 15 au 29 juillet
- Entre aventure et volcans, vous partirez à l'ascension du puy de Dôme au travers d'une randonnée où un volcanologue vous expliquera la naissance des volcans. Vous assisterez à la simulation d'une véritable éruption au volcan de l'Emptégy au rythme d'un son et lumière. La route des curiosités vous fera découvrir le plus grand parc éolien de France. Vous vivrez au château de Doymerat au temps des chevaliers, au travers d'histoires et de démonstration : présentation d'armes, combats, machines de guerre, tir à l'arc. À 5 km de Brioude, le centre est implanté dans un parc boisé de 10 ha, au sud de l'Auvergne, au cœur des gorges de l'Allier aux portes du Cantal. Chambres de 3 à 4 lits, équipées de blocs sanitaires. Le centre est doté de nombreux équipements sportifs et de loisirs (court de tennis, terrains de volley et de basket, mini-golf, parcours sportif, grande scène pour spectacle, bibliothèque).

Périple en Ardèche

13 - 16 ans

- 18 jours
 - du 10 au 28 juillet
 - transport en train
- Vous partirez à la découverte de l'Ardèche. À chaque étape de votre périple, vous vous installerez avec l'ensemble du groupe et découvrirez une nouvelle activité. Au nord, accro-branche dans l'Ardèche verte et ses forêts. Plus à l'ouest, le plateau ardéchois et ses lacs, sites remarquables pour la randonnée et le VTT. Vers le sud, vous arpentez les collines calcaires à dos de cheval et vous explorerez une grotte naturelle comme les grands spéléologues. Et nous terminons l'aventure par 2 jours de descente en canoë dans les gorges de l'Ardèche ! Inoubliable... Le périple en Ardèche c'est l'envie de vivre ensemble, de vivre l'itinérance au quotidien, de planter la tente dans des endroits différents, de faire la cuisine, les courses ou la vaisselle entre copains et dans une super ambiance. C'est aussi les vacances sous le soleil et les temps de repos, de jeux, des soirées animées, de palabres autour des nombreux points de baignade qui jalonnent votre parcours.

Réunion de présentation et de préinscription aux séjours :

> **Mardi 8 avril 2008 à 18h à l'espace Jean-Wiener (Cma)**

La Camargue en liberté

12 - 14 ans

- 14 jours
 - du 18 au 31 juillet
 - transport en train
- Situation : un « mas » traditionnel aux Saintes-Maries-de-la-Mer vous accueillera dans un esprit d'authenticité et de convivialité. Activités : découverte des différents milieux camarguais, vous bénéficierez d'une approche du travail des manadiers et des gardians au milieu des taureaux sauvages... Les fêtes folkloriques, les visites aux Saintes-Maries-de-la-Mer ou de la région, les grands jeux, les baignades en mer. Vous chevaucherez sous l'œil attentif d'un guide de tourisme équestre avec vos merveilleux compagnons de découverte et de dépaysement. Vos randonnées se dérouleront sur le domaine et sur les chemins communaux.

Autour du lac de Serre-Ponçon

14 - 16 ans

- 13 jours
 - du 1^{er} au 13 août
 - transport en train
- Rafting, canyoning, via-ferrata, parapente. Fais le plein de sensations avec les activités d'eau vive : rafting, canyoning. Découvre le parapente et la via-ferrata en partageant des vacances sportives et touristiques dans les vallées de l'Ubaye et de la Durance. Séjour itinérant avec déplacement à VTT autour du lac de Serre-Ponçon. Hébergement sous tentes dans des campings de la région et en refuge. Des visites sont proposées en complément de ce programme sportif. Les jeunes sont associés au déroulement et à l'organisation quotidienne du séjour. Tu seras convié(e) à la préparation de ce camp avec l'équipe d'animation lors d'un week-end au printemps dans le Loiret.

Itinérance de la montagne à la mer

14 - 16 ans

- 12 jours
 - du 18 au 29 août
- Le but de ce séjour est de permettre aux jeunes de découvrir des régions et des activités qui les mèneront de la Haute-Savoie au bord de la Méditerranée en utilisant différents types de moyens de déplacement : le cheval, le VTT, la randonnée, le canoë mais aussi le train, le car ou le minibus. Ils passeront par les gorges de l'Ardèche dans lesquelles ils pratiqueront du canoë-kayak et feront une halte dans le superbe village de Vallon Pont d'Arc. Escalade, équitation seront au programme tout au long du périple. Ils utiliseront les terrains de camping, les gîtes qu'ils rencontreront sur leur itinéraire préparé à l'avance. Les déplacements se feront en train, parfois en car ou en minibus. Au cours d'un week-end de préparation, les jeunes se regrouperont dans le Loiret pour organiser leur séjour et découvrir l'itinéraire. Ce week-end se déroulera au printemps.



* Séjours réservés aux enfants déjà scolarisés en élémentaire.

Samedi 8 mars, la municipalité avait convié les femmes de Fleury (mais aussi les hommes) à fêter la **Journée internationale des droits des femmes**. Il était proposé de décou-



vrir une exposition salle Malraux qui retraçait les grandes dates et les figures de femmes qui depuis plusieurs siècles luttent pour la conquête de la citoyenneté et de l'égalité.

Martine Guyot, maire-adjointe chargée des Affaires sociales et du Logement s'est adressé à l'assemblée: «... cette cérémonie puise ses racines dans la lutte que mènent les femmes depuis des siècles pour prendre leur part de l'organisation de la société sur un plan d'égalité avec les hommes.» Après avoir rappelé quelques dates clés, vote des femmes, création du planning familial, droit au divorce, réforme de l'autorité parentale... elle a poursuivi: «promouvoir le rôle des femmes est essentiel pour réduire la pauvreté et assurer la croissance de nombre de pays.» Elle a poursuivi en citant Simone de Beauvoir: «on ne naît pas femme, on le devient, exprimant par ce concept que c'est la condition sociale ou singulière qui l'emporte sur l'essence du sexe féminin.» Elle a conclu par un hommage à Ingrid Betancourt et à Bénazir Bhutto, deux femmes martyrisées.

* MC

Pâques aux crampons



Zoom sur la participation des jeunes footballeurs floriacumois à un tournoi international en Gironde.

Une bonne ambiance

Parties en bus de Fleury, deux équipes d'adolescents du club de football local, Fleury 1 et Fleury 2, encadrées par leurs entraîneurs respectifs*, ont vécu deux jours sympathiques au cours desquels ils ont participé à sept matchs de 15 minutes. Outre le plaisir de se confronter à d'autres jeunes sportifs, amateurs de football comme eux, les Floriacumois ont ainsi pu échanger et partager d'excellents moments avec d'autres jeunes venus de tous horizons. «Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les gamins de changer d'environnement, de côtoyer d'autres cultures et de sortir de leur quotidien», a souligné Abdel Yassine.

Le tournoi

Participant pour la cinquième fois à ce tournoi international, les deux équipes de Fleury ont tiré leur épingle du jeu de manière très honorable. L'équipe Fleury 1 (plus de 13 ans) a terminé cinquième de la compétition, soit son meilleur classement depuis sa participation, et si l'équipe Fleury 2 (moins de 13 ans) a terminé dernière du classement, elle a remporté la coupe du «Fairplay», pour le respect de l'adversaire! La victoire est revenue au Stade Montois (40) qui a gagné au tir au but contre l'équipe espagnole CUC Collado. **Patricia Lacan Martin**

* Marco Charamon, Philippe De Macedo, Thomas Comte, M. Dos Santos.

Sable, guitare et médiathèque composent un cocktail gagnant chaque fois qu'a lieu la formule **Plage aux chansons**. Fréquentées par les familles ayant, pour la plupart, des enfants en maternelle, ces matinées conviviales et musicales affichent complet à chaque édition. Samedi de Pâques dernier, les deux séances ont réuni plus de 65 personnes qui ont pris du plaisir à écouter et chanter ensemble des chansons piochées dans un panier. Au menu, des chansons populaires enfantines mais aussi quelques airs tirés du répertoire d'Henri Salvador. En bref, un moment de partage amical en chansons qui donne du baume au cœur pour toute la semaine. Prochaine séance, samedi 17 mai, penser à réserver à la médiathèque à l'avance.

* PLM



Mercredi 19 mars, Michel Humbert, entouré des représentants de la Fnaca et de l'Arac ainsi que de nombreux élus, a commémoré le 46^e anniversaire de la victoire de la paix en Algérie et l'application du cessez-le-feu signé à Évian en 1962. En rappelant que «91% des citoyens avaient dit oui à la paix et oui à la fin d'une occupation coloniale qui durait depuis cent trente ans» à travers un référendum organisé par le général De Gaulle, Michel Humbert a réaffirmé son attachement à cette date du **19 mars**. Tout en évoquant la mémoire des victimes du conflit, français d'Algérie ou de métropole mais aussi militaires et civils algériens, Michel Humbert a évoqué les vertus du dialogue plutôt que celles des armes. «Nous devons construire une relation durable, amicale et fraternelle avec l'autre rive de la Méditerranée. De cette coopération dans la paix naît le développement et l'espoir. Un demi-siècle après nous devons nous enrichir de nos différences pour avancer vers un monde meilleur. Cette page-là reste à écrire».

* PLM



TAÏ-JITSU

Cette année la coupe d'Île-de-France de taï-jitsu a eu lieu à Ballancourt et une fois de plus l'association de taï-jitsu de Fleury a été dignement représentée par ses adhérents.

En effet, sont montés sur le podium dans les catégories suivantes:

Pupille en individuel:

Kyliane Bauduin a été classée 3^e.

Poussin en équipe: Axel Mallinger et Baptiste Pereira ont été classés 1^{ers}.

Poussin 1 en individuel: Axel Mallinger a été classé 1^{er}.

Poussin 2 en individuel: Baptiste Pereira a été classé 3^e.

Senior (ceinture marron): Romain Rubio a été classé 4^e.

Tous ont été sélectionnés pour la coupe de France qui a eu lieu à Alençon les 22 et 23 mars 2008.

Résultats de la coupe de France:

Poussin 1 en individuel: Axel Mallinger a été classé 6^e (sur 35 candidats)

Poussin 2 en individuel: Baptiste Pereira a été classé 6^e (sur 32 candidats).



Essai transformé

Félicitations au service culturel, au service jeunesse et à l'association les Riders pour la réussite de la première édition d'URBAN STYLE. Organisé le premier week-end des vacances de février, l'événement a rassemblé pendant deux jours toute la jeunesse alentour intéressée par la culture rap et hip-hop. Au menu, beaucoup de groupes musicaux locaux venus avec leurs «groupies» mais aussi de la danse avec les talentueuses jeunes filles de l'atelier hip-hop de Fleury. Sur le parvis de la médiathèque, une performance photographique intitulée «graph light» a également été très appréciée. Mention spéciale aux chanteurs du CD «Fleury Hommage» et aux danseurs de la compagnie Ethadam qui ont eu beaucoup de succès. Un seul regret, le concert de Kwal, superbe artiste de plus en plus reconnu par ses pairs et la critique, n'a pas attiré les jeunes. Quoiqu'il en soit, l'adhésion massive et spontanée pour ce premier numéro laisse augurer un avenir prometteur. Longue vie à Urban Style et rendez-vous l'an prochain ! **PLM**



1. Les membres de l'association Les Riders, co-organisateurs d'Urban Style.
2. Performance "graph light".
3. Les danseurs de la compagnie Hip-hop Ethadam.
4. Les membres de l'association Diked ont tenu la buvette.

Couleurs Brésil

Rendez-vous au concert spectacle des élèves et des enseignants du Cma qui sera suivi d'un bal brésilien.

Conçu dans le cadre du projet fédérateur de l'année, le spectacle qui couronne le travail des élèves des différents ateliers du Cma s'inspirera de la culture brésilienne. Ainsi, qu'il s'agisse de danse contemporaine, de musique, de chant ou d'expression théâtrale, la thématique sera déclinée et investie de manière très personnelle par chaque groupe d'élèves. Mises en scène

dans un espace réinventé en cabaret (la salle Malraux), les séquences auront lieu à plusieurs endroits à l'image de trois contes brésiliens qui seront narrés au milieu des spectateurs. Temps fort de l'année, Couleurs Brésil sera également l'occasion de découvrir les danseurs de la compagnie Claudio

Basilio qui animeront la deuxième partie de soirée avec un bal. Au son d'un orchestre, le public pourra ainsi s'initier aux danses traditionnelles de ce grand pays d'Amérique-du-Sud.

PLM



→ COULEURS BRÉSIL

Samedi 12 avril à 20h30

Salle André-Malraux - Tout public

Entrée libre sur réservation obligatoire au

Cma : 01 60 16 84 29

Photoclub

À l'occasion du carnaval, le Photoclub de Fleury-Mérogis expose ses photos sur le thème du carnaval vénitien, à la médiathèque et au Cma, du mardi 1^{er} avril au vendredi 18 avril. Par ailleurs, il réalisera un reportage photo du carnaval de la ville, qui sera exposé lors de la fête de la ville le samedi 14 juin. Renseignements : M. Marques, 06 08 57 61 63, marques_marcel91@yahoo.fr



Un concept sympa-thique

Configuré comme pour le Kfé imaginaire autour de chaises et de guéridons, le décor des *Jeudi je chante* invite à la convivialité et à la détente. Ici, point de timidité ni de complexe, le public est là pour se faire plaisir et exprimer toute la satisfaction qu'il éprouve à chanter un soir de semaine, en bas de chez soi, alors que tous les lieux publics sont fermés. Pour aider son inspiration, des carnets de chanson sont à disposition. Alors n'hésitez plus, lancez-vous, ces *Jeudi je chante* sont les vôtres, vous habitants de Fleury de tout âge et de tout horizon.

• Prochain rendez-vous, jeudi 17 avril à 20h30 dans le foyer de la salle Malraux. Entrée libre. **PLM**

Sport, fric et éthique



Incidences locales et individuelles de la montée en puissance de l'argent dans le monde du sport.

Coupes du monde de Football 2006, 2010 et 2014, la chaîne privée arabe ART, du milliardaire saoudien Cheikh Salah El Kamel, est devenue l'unique acquéreur des droits de retransmission pour 148 millions de dollars. Les spectateurs marocains, algériens et autres concitoyens issus de pays voisins devront se doter d'un abonnement pour avoir accès aux matchs ! Coupes du monde de rugby 2007 et 2011, TF1 a décroché les droits de retransmission en exclusivité pour 80 millions d'euros. Seules les villes hôtes de la coupe du monde ou hébergeant les équipes participantes ont reçu l'autorisation de diffuser gratuitement en public et sur écran

gérant les matchs de la compétition. Pour les milliers d'autres communes, les droits sont si exorbitants qu'ils sont prohibitifs. Matches de football de ligue 1, Canal + et Orange ont remporté l'appel d'offre lancé par la ligue professionnelle de football. Ils ont acquis les droits de retransmission des matchs jusqu'en 2012 pour 668 millions d'euros par an. Les fans de football pourront donc suivre les matchs... moyennant le coût d'un abonnement. Est-il nécessaire de rappeler que toutes ces rencontres sportives ont lieu dans des équipements financés par les pouvoirs publics.

Enfin, côté sponsors, Adidas n'a pas fait le poids face à l'offre mirobolante de Nike qui a remporté le pactole en proposant 42 millions d'euros annuels contre les 13 versés actuellement par le fidèle équipementier des bleus depuis le début des années 70 !

Répercussions locales

Le football, le rugby mais aussi beaucoup d'autres sports sont victimes de la montée en puissance de l'argent, si bien que les fondements mêmes du sport en sont bouleversés. En effet, le sport comme l'olympisme est presque une philosophie de vie, exaltant les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Tous ces maux au niveau international ou national ont une répercussion au niveau local sur des principes de base comme le bénévolat, par exemple, puisqu'il est difficile de nos jours de ne pas indemniser ou même payer un entraîneur. Peut-on encore stopper cette évolution ? Quels sont les moyens du citoyen pour réagir ? À part boycotter les retransmissions télévisées, nerf de la guerre des investisseurs, il n'y en a guère. Mais les amateurs passionnés sont-ils prêts, au nom de l'éthique, à ne pas allumer leur petit écran le jour J ?

Patricia Lacan Martin et Sébastien Barbeau



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu jeudi 10 avril à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Ils sont à votre écoute, du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Joignables par téléphone au 01-69-46-72-29, en **mairie**, les lundis (de 8h30-12h et 13h-17h30), mardis (8h30-12h), jeudis (8h30-12h et 13h-17h30) et vendredis (8h30-12h), ou par courrier électronique : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr
- Dans le quartier des **Aunettes**, les mardis de 13h à 17h30
- Dans le quartier des **Résidences**, les vendredis de 13h à 17h30
- Dans les quartiers du **Village** et des **Chaqueux** les deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 17h30 à 19h
- Dans le quartier **Lac-Greffière-Gribelette** le premier mardi de chaque mois de 17h30 à 19h.

En cas d'intempérie, elles seront dans les locaux Pij du centre commercial, tél. : 01 69 72 19 71.

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur « Participation des habitants » au 01 69 46 72 44.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Veille de fête

En raison du 1^{er} mai (fête du Travail), la médiathèque fermera ses portes à 17h le mercredi 30 avril.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.
Tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 au centre commercial.
Accueil :

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

Les permanences des élus



Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

> Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
> Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
> Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

> Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
> Abdelhamed Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

Marjolaine Rauze, conseillère générale reçoit en mairie de Fleury sur RDV. Tél. : 01 69 25 39 21.

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri. Tél. : 01 69 25 08 04.
Courriel : julien_dray@hotmail.com



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Coupon à retourner au :

- Service « Participation des habitants », hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 44
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)



Résultats des élections municipales dimanche 9 mars 2008

	Mairie		Langevin		Curie		Wiener		Total commune	
	votes	en %	votes	en %	votes	en %	votes	en %	votes	en %
Inscrits	668		790		525		854		2837	
Votants	352	52,69%	295	37,34%	170	32,38%	335	39,23%	1152	40,61%
Abstentions	316	47,31%	495	62,66%	355	67,62%	519	60,77%	1685	59,39%
Blancs - Nuls	102	28,98%	78	9,87%	62	36,47%	79	23,58%	321	27,86%
Exprimés	250	37,43%	217	27,47%	108	20,57%	256	29,98%	831	29,29%
Candidats	Exprimés									
Fleury-Mérogis une ville en avenir	250	100%	217	100%	108	100%	256	100%	831	100%

Le carnet



Ils sont nés

- EKONZO MONELI Eléana Béa née le 20/1/2008
- FLORENTINY Axelle Clara née le 30/1/2008
- DA SILVA--DE DEUS Eva et Chloé nées le 26/2/2008
- GASMI Wihem né le 7/3/2008
- RAMOS--LAFONT Cristiano Philippe Armindo né le 12/3/2008
- CAMPUSANO Cassandra née le 18/3/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile changement d'horaires

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Walter FELDER : 3, rue de la Chalouette.
Tél. : 01 60 16 66 99
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit : de 20h à 8h.
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.
Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.
Tél. : 01 69 25 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24. Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).
Infirmières libérales
Soins à domicile ou au cabinet.
Madame LENTIN-ÉMILE : 5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel) ou 01 69 04 45 80 (bureau) ou 06 78 29 02 40

Sylviane RAZAFIMAHALEO et Malika MOUMEN : 10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78

Dentistes

10, rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette : 5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.
Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.
Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :
- Laboratoire d'analyses.
RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.
RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle.
RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.
RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits)
Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96
Autodialyse (12 postes) :
Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt : 06 08 81 60 60 ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 4 au 27/3/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



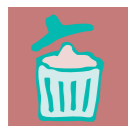
Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : 9 et 30 avril.
Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (30 avril).
La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Samedi 24 mai, rue de

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions de 9h à 11h30 en mairie, le jeudi 3 avril.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite le jeudi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45.
Prochaine consultation : vendredi 25 avril (M^e Portail).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi.

Renseignements en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17

Prise de rendez-vous au : 01 69 46 72 00

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)
Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de

la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Association

On fait la fête

Vendredi 29 février, des habitants de Fleury s'étaient réunis pour un repas convivial au Chalet. Une trentaine d'habitants et membres de l'association Les Diaprés se sont retrouvés autour d'un buffet où chaque personne proposait un plat confectionné par ses soins. Au programme de cette soirée : musique (guitare, chant et accordéon), lecture de poésie et exposition d'objets et tableaux, œuvres des habitants eux-mêmes.



L'association Les Diaprés vous propose de vous exprimer par les arts plastiques les mercredis après-midi et vendredis soir au Chalet. Contact : Geneviève Tardif ou Francine Lecomte au 01 60 16 22 83 ou 01 60 16 95 55. * MC

Cpam

Adresse unique

La Caisse primaire d'assurance maladie de l'Essonne a choisi de faciliter vos envois en ayant une seule adresse postale.

Dès aujourd'hui, quelle que soit la nature de votre envoi pour l'assurance maladie (transmission de feuilles de soins, demandes de renseignements, obtention de formulaire, réponse aux courriers...), envoyez-le à : CPAM - 91040 ÉVRY CEDEX

De nombreux avantages avec l'adresse unique : plus besoin de chercher les coordonnées de votre centre d'assurance maladie et vos demandes sont centralisées donc traitées plus rapidement. L'adresse unique, c'est plus pratique ! *

Décoration

Médailles du travail



Samedi 1^{er} mars, Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis remettait les médailles du travail aux récipiendaires du jour. Dans son allocution, le maire a rappelé que : « cette décoration symbolise la valeur sociale, culturelle, morale que le travail représente. Il joue un rôle comme facteur d'utilité collective et de statut personnel ». Puis il a évoqué le contexte dans lequel s'effectue cette remise de décorations : « je ne veux pas croire que les Français choisissent la voie de la régression, oubliant ce pour quoi se sont battus nos aînés : l'éducation pour tous et une juste formation, une meilleure qualité de vie pour eux et pour vous, leurs enfants, qui êtes là devant moi aujourd'hui. Cette qualité de vie n'est pas conciliable avec un démantèlement du Code du travail qui subit toujours plus d'assauts et de pressions ».

Les récipiendaires : Madame Véronique Bartier, médaille d'argent pour 20 ans de service. Monsieur Germain Battais, médaille d'argent pour 20 ans de service. La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié. * MC

Caf Essonne

Permanence administrative

La permanence administrative de Grigny 2 change de lieu. Elle est désormais assurée au centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons à Grigny), le jeudi de 13h50 à 16h. Informations supplémentaires : www.caf.fr rubrique Nos accueils puis Nous rencontrer. *

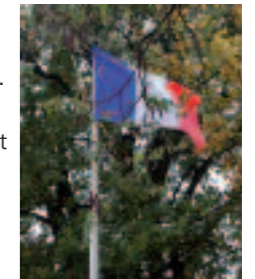
Commémoration

Journée nationale du souvenir de la Déportation

Dimanche 27 avril 2008, nous commémorerons le 63^e anniversaire de la libération des camps de concentration.

Rendez-vous à 9 heures sur le parking du cimetière. 9h30, dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Puis dépôt de gerbes et allocution de la municipalité au pied de la sculpture « Héritage et Mémoire de la Déportation », parc des établissements médico-sociaux. *

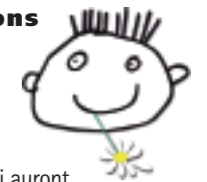


Centre de loisirs

À vos inscriptions

Du 1^{er} au 10 avril exclusivement, pensez à inscrire vos enfants au centre de loisirs pour les vacances de Printemps qui auront lieu du 19 avril au 5 mai.

Fiche de réservation à remplir sur place, au centre de loisirs ou en mairie au service enfance. *



État civil

Cni et passeport

Vous voyagez, vous passez un examen... Votre carte d'identité ou votre passeport est nécessaire. Pensez-y dès maintenant car les délais d'obtention varient selon la période, il faut compter six semaines minimum d'avril à août. Vous devez impérativement déposer votre demande à la mairie de votre domicile.



PHOToclub

**du mardi 1^{er}
au vendredi 18
avril**

Le Photoclub expose ses photos de carnaval vénitien à la médiathèque et au Cma. Lire page 17

**du 1^{er} au 10
avril**

Pensez à inscrire vos enfants au centre de loisirs, pour les vacances de printemps. Lire page 23

samedi 5

Carnaval, rendez-vous 10h devant la médiathèque.

Lire pages 10-11

samedi 12

Concert Couleurs Brésil, 20h30 salle Malraux.

Lire page 17

jeudi 17

Jeudi je chante, 20h30 salle Malraux.

Lire page 17

dimanche 27

Jour du souvenir de la Déportation, 9h rassemblement sur le parking du cimetière.

Lire page 23

POST-SCRIPTUM

Cnam

La chaire "Handicap, Travail et Société" du

Conservatoire national des arts et métiers de Paris

organise deux stages de formation continue sur le

thème du handicap :

- Is001 Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences
- Is009 Droit et handicap.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2008 auprès du service de la formation continue.

Contact administratif :

M. Abdel El Jabal, tél. : 01 58 80 87 80, mail :

abdel.eljabal@cnam.fr, www.cnam.fr/stage/

Contact pédagogique :

M^{me} Christelle Cagniard, tél. : 01 40 27 23 79, mail :

brigitte.frybourg@cnam.fr, www.cnam.fr/handicap/

Aide au maintien à domicile

ADSA est une nouvelle association d'aide au maintien à domicile, située à Viry-Châtillon, 24 rue Danielle-Casanova.

Tél. : 01 69 24 19 52

Centres de formation d'apprentis

Portes ouvertes dans les CFA jusqu'au 15 avril.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'apprentissage c'est :

- le choix parmi plus de 800 métiers,

- une formation de qualité, menée en alternance en CFA et en entreprise,

- la préparation d'un diplôme reconnu, du CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur,

- une expérience professionnelle : un vrai contrat de travail, un statut de salarié... tout en conservant les avantages des étudiants,

- un salaire de 25 à 78% du Smic,

- un emploi pour 3 jeunes sur 4.

Pour plus d'informations : 0 810 18 18 18 (prix d'un appel local), www.iledefrance.fr

Info énergie

L'espace Info énergie du Val d'Orge est un service de proximité porté par la

Maison de l'environnement située dans les communs du château de Morsang-sur-Orge.

Il vous donne des informations gratuites et indépendantes pour mieux

consommer l'énergie en respectant l'environnement.

Si vous souhaitez être conseillé, recevoir ou consulter de la documentation, être orienté vers des

entreprises spécialisées, contactez la structure :

Espace Info énergie Val d'Orge, Maison de l'environnement, Château,

place des Trois-Martyrs 91390 Morsang-sur-Orge

Tél. : 01 69 51 03 67

Courriel :

info.energie@ville-morsang.fr



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Carnaval 2007